

Ne vous laissez pas abuser !

L'engouement actuel des français pour le norvégien amène certains à des pratiques que je qualifie personnellement d'abusives envers les futurs propriétaires de ce chat fabuleux.

Sachez donc :

Qu'il n'y a pas de couleur plus rare qu'une autre chez le norvégien.

Les couleurs du norvégien sont naturelles, déterminées de façon génétique en fonction de la couleur des parents. Il est donc donné à chaque éleveur d'obtenir les couleurs qu'il souhaite en sélectionnant les couleurs de ses reproducteurs. Rien de plus simple, et rien de rare là dedans. Ce n'est en aucun cas la couleur d'un chaton qui doit en déterminer le prix, mais la qualité du chaton, de ses parents et certaines garanties sanitaires et administratives.

Les prix moyens généralement pratiqués par la majorité des éleveurs sont aux alentours de 700€ à 900 €. Ce qui représente déjà un coût certain pour les acheteurs. Les seules choses qui pourraient justifier un prix bien au dessus de celui-ci sont : une beauté et un palmarès exceptionnel du chaton et/ou de ses parents.

Beauté déterminée par des titres ou diplômes obtenus en expositions par le chaton ou ses ascendants (champions du monde par exemple), et non beauté purement subjective d'un éleveur ; un pedigree exceptionnel avec la recherche de reproducteurs eux-mêmes reconnus comme d'excellents représentants de la race.

Ne vous laissez pas tenter par l'achat d'un chaton sans pedigree, même si on vous propose une baisse très significative du coût du chaton. Un pedigree (le papier en lui même) coûte à l'éleveur 35€ par chaton, pas plus. Ce n'est donc pas ce papier officiel qui fait la différence de prix.

Sans pedigree votre norvégien sera simplement considéré comme un chat de gouttière. Un chat sans pedigree doit être nommé "de type norvégien".

Le prix de vente d'un chaton n'a pas lieu de se justifier par la situation géographique de l'élevage. Le "coût du chaton" pour l'éleveur est le même : les croquettes, litières ou frais vétérinaires étant au même prix à quelques euro près à Strasbourg, Brest, Bordeaux, Nice, Paris.

La loi française considère les animaux comme des meubles. Je ne les considère pourtant pas comme des objets et je suppose que vous non plus. Ce sont des êtres vivants qui méritent du respect. Donc pas de promotions, ni de soldes en fonction des saisons ou de fêtes (St Valentin ou Noël par exemple) sur nos chatons. De même que vous ne verrez pas beaucoup d'éleveurs vous demander de verser des arrhes avant même la naissance de votre chaton.

Pas de course à la réservation non plus. Vous êtes libres de vous décider quand vous le souhaitez, le prix du chaton ne s'en trouvera pas modifié.

Les paiements en plusieurs fois, au delà de 3 mensualités, sont illégaux. Seuls les organismes de crédit sont habilités à vous proposer des paiements en 10 fois.

Certes la loi ne nous oblige à vacciner les chatons uniquement contre le typhus et le coryza, et uniquement la primo vaccination. Sachez que le vaccin Leucose n'est pas inutile, cette maladie faisant des ravages. Les éleveurs les plus sérieux incluent systématiquement ce vaccin avec les 2 autres pour une meilleure protection des chatons, en plus de la 2ème injection (rappel) et sans surcoût pour l'acheteur.

Malgré le fait que le norvégien est un chat robuste, certaines maladies existent dans cette race comme chez les autres par exemple la GSD4 . Il n'est donc pas négligeable de vérifier si les parents de votre futur chaton sont testés par rapport à cette maladies.

La consanguinité en élevage peut être utile si elle est bien maîtrisée et utilisée intelligemment. Cependant un mariage très proche (père-fille ou mère-fils ou frère -soeur) peut surtout nuire aux chatons en accentuant des défauts ou pire en provoquant des soucis de santé. N'hésitez pas à questionner les éleveurs sur la généalogie des mariages prévus.

Tout éleveur au delà d'une portée par an est considéré comme professionnel et doit donc être possesseur d'un certificat de capacité. Nous sommes donc tous "diplômés", il n'y a pas d'éleveurs plus diplômés que d'autres (mis à part certains éleveurs qui sont initialement Docteurs vétérinaires).

En résumé

Avant de vous lancer sur un coup de coeur :

N'achetez pas un chaton à un prix exorbitant non justifié

N'achetez pas de chaton sans pedigree

pas de pedigree = chat de gouttière

Exigez le maximum de garanties sanitaires et administratives

Privilégiez les "éleveurs" de chats plutôt que les "vendeurs" de chats

Ce sont vos droits d'acheteurs

Qu'est-ce qu'un éleveur félin ?

(explications tirées du site du LOOF)

S'il existe aujourd'hui de nombreuses races de chats, c'est grâce aux éleveurs qui avec professionnalisme et passion sont au service du chat et de son élevage. Leur rôle est essentiel car, non contents de sélectionner leurs reproducteurs pour conserver des chats le plus près possible des caractéristiques demandées pour chaque race, ils veillent à la vitalité et à la socialisation de leurs chatons. Leur but ? être reconnus comme gardiens des races, bien sûr, mais aussi offrir de beaux et bons chatons de compagnie aux acheteurs qui leur font confiance.

Elever des chats ne s'improvise pas. Même si la plupart des éleveurs ont commencé sur un coup de coeur pour une femelle qu'ils ont décidée, plus tard, de faire reproduire, leur activité demande un grand savoir-faire et beaucoup de passion. Ils doivent en effet connaître aussi bien les caractéristiques de la race qu'ils ont décidé d'élever, réunis dans un texte explicatif appelé standard, qu'être capables de veiller des heures une chatte qui va mettre au monde ses petits puis d'apporter, en collaboration avec le vétérinaire, tous les soins nécessaires aux chatons. Ils doivent évidemment connaître l'éthologie féline pour assurer une parfaite harmonie au sein de leur communauté de petits félins, aussi bien que posséder une bonne dose de psychologie quand il s'agit de guider un acheteur vers le chaton qui lui convient le mieux.

Il est clair que pour réussir dans cette entreprise passionnante, l'éleveur ne doit pas être âpre au gain et que vivre de l'élevage félin est quasiment impossible. C'est pourquoi la très grande majorité des éleveurs félins exercent leur art comme une seconde activité, un hobby. Ce qui ne les empêche pas d'être considérés aux yeux de la loi comme des professionnels à part entière. Depuis la promulgation de la loi du 6 janvier 1999, est en effet considéré comme éleveur toute personne qui fait naître plus d'une portée par an. Ce statut a plusieurs exigences.

L'éleveur doit posséder un numéro de Siret, être déclaré à la Direction des Services Vétérinaires de son département et posséder un certificat de capacité qui atteste de ses compétences.

Le prix de la qualité

L'attention, la compétence et l'affection de l'éleveur félin donnent naissance à un beau chat, en bonne santé, bien dans sa tête. Ce qui lui donne un prix : celui de la qualité.

Il y a bien sûr le prix de revient du chaton qui comprend sa nourriture, les vaccinations, l'identification par puce électronique ou tatouage, le pedigree. Mais doivent également être pris en compte l'entretien de tous les chats de la maison (très souvent l'éleveur félin garde ses "vieux" chats stérilisés qui sont des compagnons de route), l'entretien des locaux d'élevage et les frais inhérents aux expositions félines où l'éleveur doit impérativement se rendre pour soumettre le fruit de son travail au verdict de juges compétents.

Au-delà d'une simple addition de ce que coûte l'élevage d'un chaton de sa naissance jusqu'à son départ aux alentours de 3 mois, le prix d'achat proposé par l'éleveur inclus d'autres aspects. Les chats qu'il a dans son élevage sont toujours le résultat de l'investissement, personnel et financier, de tous les éleveurs qui l'ont précédé et qui ont permis la création et le maintien des races félines dans leurs caractéristiques morphologiques comportementales. C'est un patient travail de recherche, d'étude des pedigrees pour le meilleur mariage possible, parfois synonyme de longs voyages pour une saillie lointaine et prometteuse.

Ceci étant dit, le prix d'un chat de race dépend de chaque éleveur. Pour un chaton de même race, des différences notables sont même justifiées. Ainsi, un chat qui a des chances de faire

un bon reproducteur ou de figurer dignement au palmarès d'une exposition féline vaudra naturellement plus cher qu'un autre qu'un défaut morphologique mineur écarte de la compétition.

De même, un chat qui aura été vacciné contre la leucose, vaccin assez coûteux qui n'est pas rendu obligatoire par la loi mais qui est une garantie supplémentaire pour la protection du chat dans sa vie future, sera normalement cédé un peu plus cher, comme le sera aussi un chaton dont les parents auront été testés indemnes pour certaines maladies génétiques quand elles existent dans la race.

Le prix d'un chat de race c'est donc celui de la garantie des origines, de la santé et du comportement équilibré du chaton que l'éleveur, interlocuteur rassurant et de qualité, confie à un nouveau maître.

Garanties administratives et garanties sanitaires de la Chatterie de Bro Dreger

L'élevage est enregistré auprès de la chambre d'agriculture des Côtes d'Armor
N° siret : 51151380600014

Certificat de capacité *en cours* qui sera délivré par la DDSV des Côtes d'Armor

Signataire de la charte de qualité de AID Skogkatt et Webfelin toutes les clauses de cette charte

Les chatons quittent la maison à l'âge de 13 semaines, ils sont tous identifiés par puce électronique, vaccinés (1^{ère} injection + rappel) contre le typhus, le coryza et la leucose, vermifugés régulièrement.

Les chatons partant à l'étranger sont vaccinés contre la rage et ne peuvent donc partir que 3 semaines plus tard.

Ils sont tous vendus avec un passeport européen de santé (ancien carnet de santé), un compte rendu d'examen vétérinaire, des conseils d'élevage, un contrat de vente établi en 2 exemplaires, un « kit chaton », et bien entendu le pedigree du LOOF.

Nos reproducteurs sont tous vaccinés typhus-coryza-leucose.

Nos lignées sont indemnes de GSD4 et nos chats sont donc homozygotes sains, non porteurs de la maladie.

Nos chattes de gouttière, qui partage la vie de nos norvégiens, sont également vaccinées, stérilisées, elles ont été bien entendu testées contre la leucose FIV FELV avant d'intégrer définitivement la chatterie.

Si vous « craquez » pour l'un des chatons avant qu'il n'atteigne l'âge de 3 mois, nous établirons ensemble un contrat de réservation avec versement d'arrhes. De cette manière vous serez sûrs que le chaton vous sera réservé et non proposé à d'autres familles.

Conditions de vente et Conseils avant d'acheter un norvégien

Un de mes principes d'élevage étant un norvégien bien dans sa tête et dans ses poils, je recherche pour mes bébés la famille idéale ; qui leur apportera une vie équilibrée pleine d'amour et qui saura prendre soin d'eux.

Je ne me considère pas comme un « marchand de chat », la vente n'est donc pas systématique et il se peut que je refuse de vendre un chaton sans nécessité de me justifier si toutes les conditions pour sa vie future ne sont pas satisfaisantes à mes yeux.

Les chatons restant pour toujours dans mon cœur « mes bébés, à vie », j'exerce un droit de préemption sur les chatons vendus. C'est à dire que si un jour vous deviez vous séparer du chat, pour une raison ou une autre, je dois en être obligatoirement informée. Je reste ensuite prioritaire pour reprendre le chat si je le souhaite et je serai disponible pour vous aider à trouver une nouvelle famille d'accueil, sans juger. Cette clause très importante pour moi est stipulée sur le contrat de vente. Trop de norvégiens se retrouvant lâchement abandonnés une fois qu'ils ne sont plus utiles en élevage ou revendus à des fins douteuses. Je préfère que le chat retrouve sa maison d'origine.

Je ne pratique pas (ou alors uniquement auprès de personnes de confiance) les « facilités de paiement ». Trop d'éleveurs rencontrent des problèmes de chèques sans provision qui ont pour conséquences des procédures désagréables pour tout le monde. Elles seraient délicates à traiter puisque je souhaite aussi rester en bonne relation avec la nouvelle famille des chatons. Je suis désolée pour les gens qui font un gros effort financier pour se payer le chat de leurs rêves... j'en suis consciente. Une amie éleveuse m'a dit un jour « après tout, lorsque nous, éleveurs, nous devons payer une grosse facture de croquettes, litière ou autre on ne nous fait pas de facilités de paiement ! », c'est vrai !

La vente du chaton ne devenant effective qu'après encaissement intégral du règlement. La carte d'identification et le pedigree sont envoyés en recommandé une fois que le paiement du chaton a été encaissé.

Je ne fais pas de « livraisons », l'acheteur doit venir prendre possession du chaton à la maison, sauf cas exceptionnels, frais de transport (voiture ou train) à votre charge.

Le chaton vendu dans l'optique de l'élevage sera toujours associé à ma chatterie de part son affixe. Je ne souhaite pas qu'il soit chez des marchands de chats qui ne se soucient pas de la qualité des chatons, qui risquent de faire des mariages désastreux avec, ou qui collectionnent les races et qui pourrai ainsi faire n'importe quoi et nuire au norvégien et au travail de sélection que je tente de faire modestement mais correctement... Donc pas sérieux vous abstenir.

Les chatons que j'estime moins « intéressants » par rapport au standard et qui ne sont ainsi pas d'excellents éléments pour perpétuer la race seront vendus comme chats de compagnie déjà stérilisés . Ceci afin d'éviter que des propriétaires décident un beau matin de démarrer un élevage avec un chat qui n'est pas intéressant pour l'amélioration du norvégien.

Le norvégien est un chat très dépendant de son maître. On a l'habitude de dire que c'est un chat-chien. Il peut véritablement déprimer et aller jusqu'à se laisser mourir s'il est trop longtemps loin de son maître. Si vos impératifs horaires ne vous permettent pas de passer la majeure partie de la journée auprès de lui, essayez de lui trouver un compagnon, l'idéal étant 2 norvégiens ensemble ! Cela arrive très fréquemment ! ;))

Le norvégien, contrairement à ce que l'on pourrait penser, et comme tous les autres chats, s'habitue très bien à la vie d'appartement, pour autant qu'il n'ait rien connu d'autre avant. N'ayez donc pas de peine à le voir enfermé, et ne lui donnez pas goût à la liberté sans en mesurer les conséquences (sécurisez même vos balcons ou interdisez le lui, le chat ne retombe pas toujours sur ses pattes et une minette née chez nous s'est malheureusement défenestrée).

L'achat d'un chat de race ne doit pas se faire sur un coup de tête ou un coup de cœur ; ce doit être une chose mûrement réfléchie. Outre le prix d'achat du chaton, vous devez être conscients des conséquences matérielles que ce choix impose.

- prendre les dispositions nécessaires évitant la divagation du chat. L'espérance de vie d'un chat libre est de courte durée. Un norvégien, même stérilisé, va se créer un immense territoire si on le lui permet, donc de nombreuses heures d'absence où tout peut arriver : vol, bagarres, maladies, voitures, chasseurs, noyade en piscine...
- lui apporter une alimentation et une litière de qualité
- le maintenir en bonne santé en lui assurant un suivi vétérinaire régulier et en pouvant assumer toute dépense exceptionnelle liée à un ennui de santé (hospitalisation, intervention, traitement...)

Etes vous sûrs de toujours vouloir un norvégien ?

Si votre réponse est oui, vous serez les bienvenus à la maison. Venez rencontrer nos chats et nous vous ferons découvrir leurs conditions de vie chez nous... vous repartirez sûrement avec le virus norvégien, inoffensif mais terriblement contagieux !

Et n'oubliez pas que je serai toujours disponible pour répondre à vos questions, même si elles vous semblent bicornues. N'hésitez donc pas à me joindre en cas d'inquiétude ou de problème... mais aussi pour de bonnes nouvelles !